

La ville de Nangis

(Seine et Marne) - 8710 habitants situés à 45 min de Paris

RECRUTE

Un/Une agent voirie espaces publics (H/F)

Poste à pourvoir le 1^{er} août 2020

Placé(e) sous l'autorité du Responsable propreté, vous effectuerez des travaux de maintenance et d'entretien de la collectivité.

MISSIONS :

- Entretien et nettoyage des espaces publics et de la voirie : Nettoyer quotidiennement la chaussée et les trottoirs du secteur confié, désherber manuellement et mécaniquement.
- Exécution de divers travaux d'entretien courant et de réparation des voies et espaces publics en suivant des directives ou d'après des documents techniques.
- Réparation, enlèvement et pose de mobilier urbain et exécution de petits travaux de maçonnerie sur le domaine public (enrobé à froid, scellement de potelets, etc..).
- Entretien de la signalisation horizontale et verticale.
- Exécution des travaux de chaussée, terrassements, déblaiements et travaux divers nécessaires à la bonne tenue du domaine public routier,
- Maintenance courante de l'outillage de chantier.
- Intervention rapide en cas d'accident ou de catastrophe naturelle.
- Manutention (logistique) dans le cadre de manifestations de la ville.
- Viabilité hivernale : salage et déneigement des voiries et espaces publics.
- Missions en transversalité avec le service des espaces-verts et éventuellement les autres secteurs (bâtiment, garage, etc...)
- Polyvalence de l'agent requise de manière occasionnelle dans le cadre de ses missions de service public.
- Participation au balayage, nettoyage et entretien du domaine public le week-end (marché forain ou interventions exceptionnelles)

EXIGENCES PARTICULIERES :

- Concours / Diplômes : B.E.P ou C.A.P
- Titulaire du permis B obligatoire
- Travail en extérieur

QUALITES REQUISES :

- Connaissances techniques en propreté urbaine et voirie
- Sens de l'organisation, des méthodes et rigueur
- Respecter les consignes et les règles de sécurité
- Sens du service rendu et du service public
- Esprit d'équipe et disponibilité
- Qualités relationnelles, discrétion et autonomie

HORAIRES ET PARTICULARITES :

- Horaires hebdomadaires : du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.
- Le samedi par roulement de 13h00 à 15h00 pour le nettoyage du marché
- Astreinte technique par roulement du vendredi à 16h30 au vendredi suivant à 8h00
- Astreinte hivernale pour assurer la continuité du service public

REMUNERATION :

Rémunération statutaire, régime indemnitaire et 13^{ème} mois, COS et CNAS

CONTACT :

Veillez adresser une lettre de motivation accompagnée de votre curriculum vitae avant le 19 juin 2020 via recrutement@mairie-nangis.fr.

A compétences égales, priorité aux travailleurs handicapés et autres bénéficiaires de l'obligation d'emploi